

Stratégie sur la gestion des eaux des TNO

Plan d'action 2016 à 2020

Sommaire en langage clair

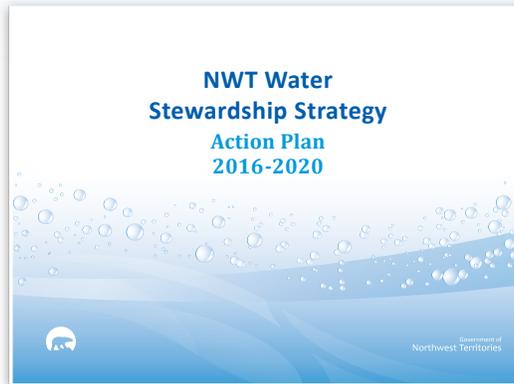
Qu'est-ce que le plan d'action?

Les partenaires dans le domaine de l'eau veulent s'assurer que les eaux des Territoires du Nord-Ouest (TNO) restent à jamais propres, saines et abondantes.

En 2010, ces partenaires se sont réunis pour échanger des idées indiquant comment et pourquoi on devrait protéger les eaux ténaises; de là est née la Stratégie sur la gestion des eaux des TNO 2010 : *La voix du Nord, les eaux du Nord*.

La vision derrière cette Stratégie est que « *les ressources en eau des TNO restent propres, abondantes et productives en permanence* ».

Les partenaires dans le domaine de l'eau regroupent tous ceux qui jouent un rôle dans la gestion de l'eau, ce qui inclut tous les ordres de gouvernement (fédéral, territorial, autochtone), des organismes autochtones, des collectivités, des organismes de réglementation, des organisations non gouvernementales, des industries et des établissements d'enseignement.



Les objectifs de la Stratégie consistent à s'assurer que :

- les eaux qui se déversent aux TNO, qui circulent à l'intérieur des TNO ou qui les traversent sont essentiellement inchangées sur le plan de la qualité, de la quantité et du débit;
- les Ténais ont accès en tout temps à de l'eau potable en quantité suffisante;
- les écosystèmes aquatiques sont en santé et présentent une grande biodiversité;
- les Ténais peuvent compter sur les ressources en eau pour soutenir leurs collectivités et leur économie;
- les Ténais s'impliquent dans la gestion des eaux et ont des connaissances dans ce domaine;
- tous les gestionnaires des eaux échangent et partagent l'information pertinente.

Parallèlement à la Stratégie, les partenaires ont élaboré un plan d'action pour la période allant de 2011 à 2015 en vue de commencer à protéger adéquatement les eaux ténaises.

Un nouveau plan d'action quinquennal a été réalisé pour la période allant de 2016 à 2020.

Comment le plan d'action a-t-il été élaboré?

Un groupe appelé le Comité directeur autochtone a aidé les partenaires à mettre sur pied le plan d'action. Les membres de ce Comité sont nommés par les gouvernements autochtones et le gouvernement des TNO.

Les partenaires dans le domaine de l'eau ont aussi :

- participé à une étude indépendante portant sur le travail réalisé dans le cadre du plan d'action 2011 à 2015;
- participé à un sondage visant à déterminer quelles nouvelles mesures devraient figurer dans le plan d'action 2016 à 2020;

- aidé à définir des actions concrètes à inclure au plan d'action 2016 à 2020;
- participé à un atelier annuel sur la Stratégie, où ils ont passé en revue les détails du plan d'action afin d'y apporter les modifications nécessaires;
- examiné la version provisoire du plan d'action 2016 à 2020 avant d'en arriver à une version finale.

Le plan d'action sera revu tous les cinq ans afin de s'assurer que les mesures prescrites pour la protection des eaux ténaises sont mises en œuvre.



Qui fait partie du Comité directeur autochtone?

Le Comité directeur autochtone compte des représentants des Premières Nations du Dehcho, du Conseil tribal des Gwich'in, de l'Inuvialuit Regional Corporation, de la Première Nation Kát'odeeche, de l'Alliance des Métis du Slave Nord, de la Nation des Métis des TNO,

du Sahtù Secretariat Incorporated, de la Première Nation de Salt River, du gouvernement Tłı̨chǫ, du gouvernement du territoire d'Akaitcho (à titre d'observateur) et du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (GTNO).

Que contient le plan d'action?

Travailler ensemble

- Établir des partenariats et consolider ceux en vigueur;
- Rassembler de l'information de qualité sur l'eau ainsi qu'échanger des connaissances scientifiques et traditionnelles sur le sujet;
- Dire aux autres ce qui est fait pour protéger l'eau;
- Aider les personnes qui veulent en apprendre sur l'eau et sur les façons de la protéger;
- Conclure des ententes avec les gouvernements provinciaux et territoriaux au sujet des eaux qui traversent les frontières.

Connaître et prévoir

- Travailler avec les collectivités pour rassembler de l'information sur la qualité et la quantité des eaux (y compris des eaux souterraines);
- En apprendre davantage au sujet des effets qu'a le changement climatique sur l'eau.

Consommer de façon responsable

- Améliorer et partager l'information sur l'eau potable et les eaux usées;
- Former des gens à tester l'eau pour confirmer qu'elle est potable;
- Communiquer de l'information simple à comprendre au sujet du système de réglementation et des permis d'utilisation des eaux.

Faire le point

- Vérifier régulièrement l'état d'avancement des actions prévues et faire connaître les résultats des initiatives menées;
- Demander à des experts (autres que les partenaires dans le domaine de l'eau) de vérifier les progrès réalisés.

Le plan d'action dresse aussi la liste des principaux partenaires et des partenaires de soutien dans le domaine de l'eau, en plus de présenter les dates d'échéance prévues et des indicateurs pour mesurer l'avancement des initiatives.



Où puis-je consulter la version intégrale du plan d'action 2016-2020?

En ligne, la version intégrale du plan d'action 2016 à 2020 se trouve au www.nwtwaterstewardship.ca.

Vous pouvez aussi demander une version papier au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles en composant le **867-767-9234** ou en écrivant à l'adresse nwtwaterstrategy@gov.nt.ca.